

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 27 février 2020 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Dominic Tremblay.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

20-02-27-5236

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 27 février 2020 à 19 h 14.

Adopté

Séance extraordinaire du jeudi 27 février 2020, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

20-02-27-5237

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 27 février 2020 tel que présenté.

Adopté

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière, madame Johanne Hébert, dépose le rapport financier consolidé de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 et le rapport du vérificateur externe préparé par Goudreau Poirier Inc.

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

20-02-27-5238

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 15.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière